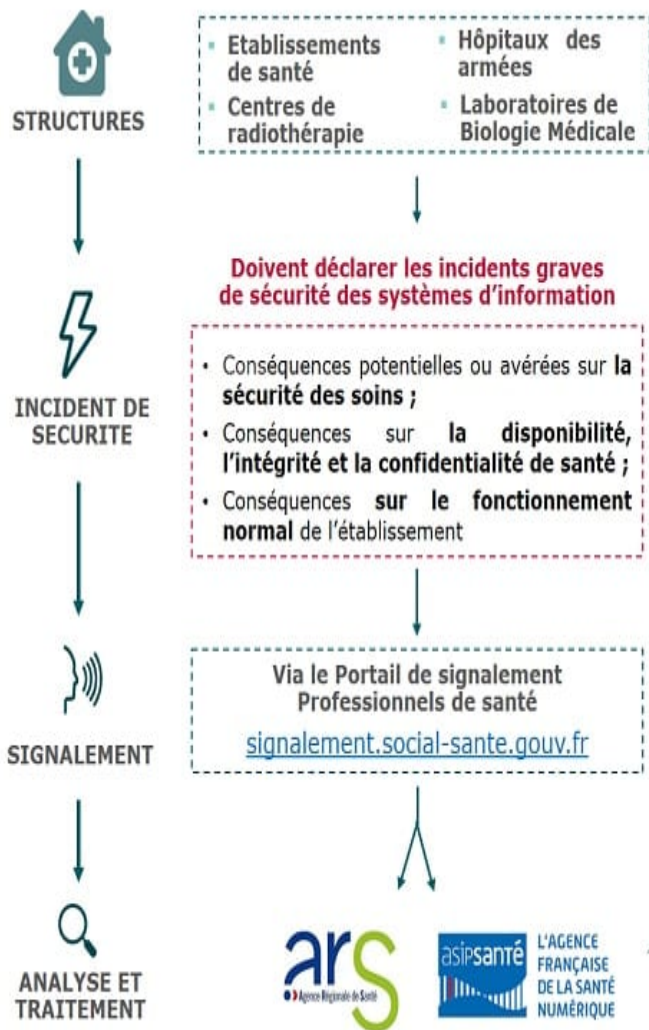



# OUVERTURE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DE CYBERSÉCURITÉ AU PROFIT DES STRUCTURES DE SANTÉ

Flash actu - 9 novembre 2017

Le ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé vendredi 29 septembre la mise en place d'un dispositif national d'appui au profit des organismes concernés par l'obligation de déclaration des incidents sur les systèmes d'information de santé : [la Cellule Accompagnement Cybersécurité des Structures de Santé \(Cellule ACSS\)](#).

En lien étroit avec le Fonctionnaire de la sécurité des systèmes d'information (FSSI) et les ARS, l'ASIP Santé s'est vu confier la définition et la mise en œuvre de la cellule ACSS. **Le cabinet OpusLine a travaillé aux côtés de l'ASIP Santé à l'ouverture de ce dispositif.**



 Article L.1111-8-2 du code de la santé publique  
Mise en application depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2017

L'ASIP Santé au travers de la **cellule Accompagnement Cybersécurité des Structures de Santé** apporte un appui aux ARS et aux structures de santé

- ✓ Analyse des signalements et accompagnement des structures dans la gestion des incidents de sécurité ;
- ✓ Veille sur l'actualité de la sécurité des SI et sur les menaces propres au secteur de la santé via un portail dédié : [cyberveille-sante.gouv.fr](http://cyberveille-sante.gouv.fr)
- ✓ Animation de la communauté SSI avec la mise en place d'un espace d'échanges.

Ce nouveau dispositif national découle de l'article 110 de la loi de modernisation de notre système de santé 2016 qui prévoit, pour les établissements de santé, les hôpitaux des armées, les centres de radiothérapie ainsi que les laboratoires de biologie médicale, l'obligation de signalement des incidents de sécurité de leurs systèmes d'information à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017. [Plus d'information sur ce lien.](#)

La vidéo ci-dessous présente le dispositif de traitement des signalements ainsi que les conditions et les modalités de déclaration des incidents de sécurité :

<http://www.dailymotion.com/video/x61dmqk>